

## ***De la responsabilité individuelle à la construction du collectif : formation des cadres***

**Public** : personnels d'encadrement des professionnels ayant suivi la formation "tout public".

**Durée** : 2 jours.

### **Objectifs spécifiques :**

- comprendre, expliquer et intégrer dans sa pratique les concepts de responsabilité individuelle et collective ;
- déterminer le cadre d'intervention de chacun, avec son rôle et ses compétences ;
- comprendre les réactions des agents en formation et élaborer des réponses ;
- identifier son rôle dans la consolidation et la transmission du "capital compétences" de la structure.

### **Contenu et formateur (un Consultant Conseil) :**

#### **Jour 1 :**

- I - Retour et débat sur les réactions, remarques, apports des formations "tout public" réalisées.
- II - Analyse des concepts clés de responsabilité individuelle et collective.
- III - Présentation des travaux effectués par les agents en formation.

#### **Jour 2 :**

- I - Les compétences collectives : définition, mise en œuvre, sens dans le rapport au travail.
- II - Y-a-t-il complémentarité ou contradiction entre compétences collectives et compétences individuelles ?
- III - La problématique de l'évaluation des compétences collectives.
- IV - Bilan de la formation.